Règlement et consignes obligatoires pour la reprise au collège

Règlement et consignes basés sur le protocole sanitaire de réouverture des collèges du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse disponible sur le site gouvernemental : https://www.education.gouv.fr

Conditions d'accueil

- Les parents s'engagent à ne pas envoyer leur enfant au collège si des symptômes (*toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, éruption cutanée …*) ou de la fièvre (> 37.8°) apparaissent. Une prise quotidienne de la température devra être donc faite avant de venir au collège.
- Si au cours de la journée un élève présente des symptômes, les parents seront prévenus par téléphone et devront venir le chercher **sans délai.** Les parents s'engagent à être joignables durant le temps scolaire.
- Les parents s'engagent à ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Pour toute demande d'informations, il leur est demandé de communiquer par mail (secretariat@jda-gisors.fr) ou par téléphone (02 32 55 24 15).
- Les collégiens seront accueillis par groupe de 12 élèves maximum par classe afin de respecter les consignes indiquées dans le protocole sanitaire.
- Les classes pourront être mélangées en fonction des élèves accueillis.
- Les élèves ne seront pas toujours encadrés par leur enseignant habituel.
- Les cours auront lieu les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 16h40 selon un nouvel emploi du temps en vigueur du 18 mai jusque début juin. Les cours du mercredi se feront en distanciel.

Accueil

- L'accueil se fera de **8h00** à **8h30** sur le principe d'un « dépose-minute » par le portail gris, rue des Annonciades, pour les collégiens. Il est demandé aux familles de ne pas tarder devant le collège.
- Le point d'accueil vous sera indiqué par un affichage.

- Une personne de l'équipe pédagogique sera présente pour accueillir votre enfant et le diriger vers sa classe.
- Chaque collégien devra se désinfecter les mains en entrant dans l'établissement et se rendre directement au point d'accueil de sa classe (marquage au sol). L'enseignant accompagnera les élèves en salle et leur attribuera une place qu'ils conserveront toute la période.

Protection contre le virus

- Des masques « grand public » seront portés par les adultes de l'établissement dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées.
- Les collégiens porteront également un masque dès lors que les règles de distanciation physiques ne pourront être appliquées. **Il appartient aux parents de fournir des masques** à leurs enfants (savoir éviter de se toucher le visage et ne pas manipuler le masque une fois posé).
- Il sera demandé aux élèves de se laver les mains très régulièrement dans la journée et après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué. Un rappel des règles d'hygiène sera fait chaque jour avant la classe.

Nettoyage et désinfection

- Autant de fois que besoin, et …
- Au moins 2 fois par jour des tables et chaises
- Des tables et chaises après chaque repas (Salle de restauration).
- Au moins 2 fois par jour des sanitaires : toilettes, lavabos, chasses d'eau, robinets, loquets, interrupteurs…
- Au moins 2 fois par jour dans les classes : poignées de portes, interrupteurs, claviers, souris, écrans…
- De l'ensemble de l'établissement, le mercredi

En classe

- Durant cette période, nous assurerons le meilleur accompagnement scolaire possible et non les habituels cours d'avant confinement.
- Les échanges de matériels entre élèves seront interdits. Chacun devra venir avec ses propres cahiers, manuels, fichiers et trousses, et les remporter le soir.
- Pour éviter la manipulation des cahiers et des fichiers, aucune correction individuelle ne sera effectuée.
- Les élèves auront une place fixe, à un mètre de distance des autres camarades.
- Les portes de classe seront toujours ouvertes et les salles aérées en permanence.
- Durant la classe, les élèves ne pourront pas se déplacer : c'est l'enseignant qui sera mobile en veillant à conserver les distances et mesures barrière.
- Nous vous demandons également de vérifier la trousse de votre enfant méticuleusement : aucun objet ne pourra lui être prêté.

- L'élève portera toute la journée une tenue permettant la pratique d'exercices sportifs. L'accès aux vestiaires sera interdit.
- Les enfants devront amener leurs propres mouchoirs. Ils pourront apporter leur propre gourde remplie d'eau, mais il sera interdit de la remplir au collège.

Récréation

- Les récréations se dérouleront sur des espaces délimités et séparés.
- Les collégiens auront le droit d'apporter des jeux pour le temps de récréation (livre, jeu individuel…). Ces jeux ne pourront en aucun cas être prêtés.
- Les tables de ping-pong resteront inutilisées.
- Il sera défendu aux élèves de courir afin d'éviter les éventuelles chutes et de minimiser les soins à apporter.

Plateau repas

- La société de restauration préparera un plateau repas par élève. Le menu est unique et imposé. Les règles de distanciation physique seront assurées.
- L'élève ne sera autorisé à quitter la table que sur consigne du surveillant.
- L'eau sera servie par un personnel de restauration.
- L'élève se lavera les mains avant et après le déjeuner.

Étude du soir

Pas d'étude du soir : Les élèves devront quitter l'établissement au plus tard à 17h, afin de permettre à la société de nettoyage d'intervenir.

Sortie

- Les collégiens sortiront à 16h40 sur le même principe que le dépose-minute du matin.
- En attendant leurs parents, ils seront placés à 1 mètre de distance sur la cour de récréation.
- Un surveillant les appellera, un par un, lorsqu'il aura repéré la famille de l'élève.

Procédure de gestion d'un cas suspect

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève ou un membre du personnel (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, éruption cutanée …)

1) Le collégien (ou l'adulte) sera isolé immédiatement avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance dans l'attente de son retour à domicile. Un adulte restera avec lui pour le rassurer.
2) Prise de température avec un thermomètre sans contact.
3) Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
4) Le chef d'établissement rappellera la procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

… En cas de test positif

5) Le personnel de santé de l'éducation nationale référent sera prévenu pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève *(cf. plan ministérielle Covid-19)* depuis les 48h précédant le début des symptômes.
6) Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
7) Un nettoyage aura lieu dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

Les consignes et conseils de ce présent document sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances et de la situation.

Pour tout renseignement

- Secrétariat du collège : 02 32 55 24 15
- Courriel collège : secretariat@jda-gisors.fr
- Courriel Direction collège : pa.temmerman@jda-gisors.fr